

## Editorial : Rentrée 2021

La réunion de l'Apses-Alsace le jeudi 30 septembre a rassemblé 9 participants à la Perestroïka, à Strasbourg, pour un moment d'échange sur la situation dans les lycées représentés.

Les semaines précédant la rentrée 2021 ont été marquées par de nombreux messages de TZR en attente d'affectation sur la liste apses-alsace. La situation de TZR est particulièrement difficile, choquante : affectations tardives, jusqu'à la veille de la rentrée scolaire pour des postes à l'année, cumul d'enseignements en classes de seconde, chaînage entre plusieurs établissements, affectations hors zone... C'est vraiment l'occasion de rappeler les demandes de l'Apses portant sur le traitement des TZR, et des collègues nouvellement nommés, concernant la répartition des services entre les différents niveaux, ainsi que les emplois du temps. A nous, enseignants d'agir à tous les niveaux, dans les conseils d'enseignement, auprès des chefs d'établissement, de l'inspection, des syndicats respectifs. La question n'est pas nouvelle, mais le traitement des TZR est particulièrement écoeurant. Cela ajoute encore aux difficultés rencontrées du fait de la réforme, du passage au contrôle continu pour une part croissante des enseignements. Rappelons l'attachement des enseignants de SES au baccalauréat du mois de juin garantissant l'anonymat et l'égalité, attachement repris et souligné par l'Apses. En conséquence, s'exerce une pression croissante des chefs d'établissement, des élèves et parents. Le PLE en est le dernier avatar, même si pour l'instant, et grâce à la vigilance de tous, il soit pratiquement rédigé pour ne pas heurter la liberté pédagogique. Pourtant, les notes de professeurs ont pu être modifiées par des commissions d'harmonisation au fonctionnement opaque...

La réforme de l'INSPE fait passer le concours de M1 à la fin de la M2, induisant une année d'étude supplémentaire à financer par les étudiants, futurs professeurs. Avec une entrée dans le métier plus brutale, à 18h par semaine.

La crise de la Covid-19 a joué le rôle d'accélérateur de réforme, dans un cadre très pénible à la fois pour les enseignants et les élèves.

Dans ce contexte, les membres de l'Apses-Alsace sont toujours aussi nombreux à adhérer et à réadhérer, à se mobiliser par des courriers exposant leur situation et conviction, leurs critiques vis-à-vis d'une détérioration des conditions d'enseignement, d'apprentissage et de réussite des élèves. Alors même que de plus en plus d'élèves obtiennent le bac, celui-ci n'est-il pas progressivement vidé de son sens, avec parcoursup qui effectue alors le tri entre les futurs étudiants en organisant et entérinant la rareté relative de l'offre dans l'enseignement supérieur ?

**Caroline Delavière, présidente de l'Apses-Alsace.**

### Sommaire :

**Point sur les adhésions** page 2

**Billet d'humeur** page 3

**Réforme des CPGE** page 4

**Premières impressions en ECG1**

### A venir :

**stage Apses national :**

les 27 et 28 avril (dates à confirmer)

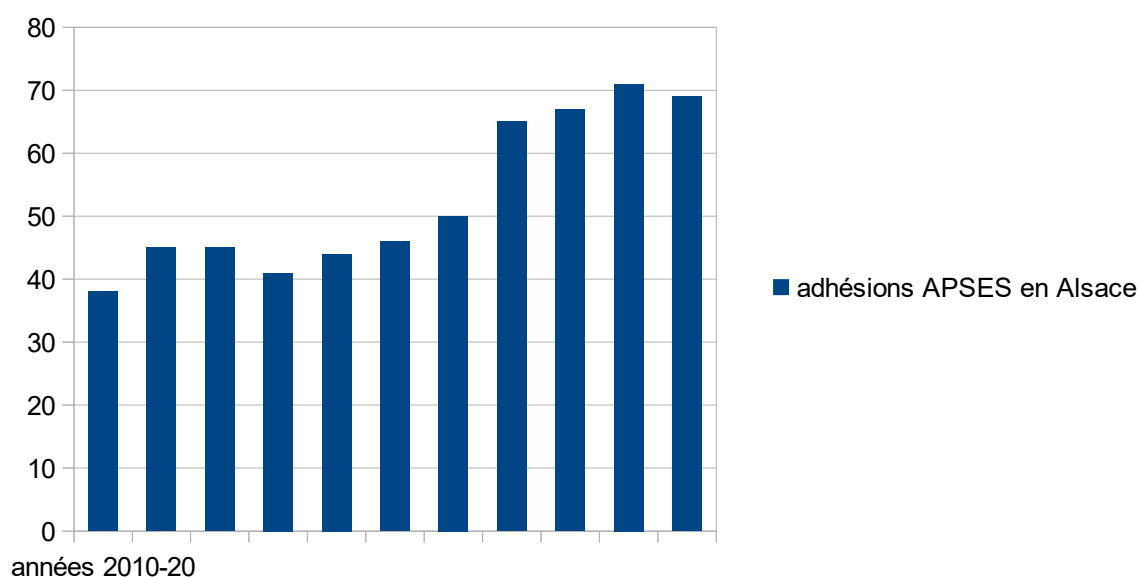
Thème : « santé, solidarités et démocratie »

**stage Apses-Alsace :**

courant avril 2022

sociologie politique et sociologie urbaine

<b>Adhésions Apses</b>	<b>2010 2011</b>	<b>2011 2012</b>	<b>2012 2013</b>	<b>2013 2014</b>	<b>2014 2015</b>	<b>2015 2016</b>	<b>2016 2017</b>	<b>2017 2018</b>	<b>2018 2019</b>	<b>2019 2020</b>	<b>2020 2021</b>
<b>Alsace</b>	<b>38</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>50</b>	<b>65</b>	<b>67</b>	<b>71</b>	<b>69</b>



### **Combien étions nous ? Combien sommes nous ?**

Comme vous pouvez le constater nous étions 69 adhérents dans l'académie de Strasbourg l'année scolaire dernière, ce qui nous confère 2 sièges au Comité Directeur. Le 'bond en avant' a eu lieu entre 2016/17 et 2017/18 : 15 adhésions ou réadhésions supplémentaires ! Depuis nous sommes toujours au-delà de 65 adhérents, ce qui nous rend collectivement d'autant plus légitimes dans nos actions.

Depuis la rentrée 2021, il y a déjà eu 22 adhésions ou réadhésions.

- PLE Le dernier CP :

[Communiqué de l'APSES – Contrôle continu renforcé au lycée : des projets locaux d'évaluation qui aggravent les inégalités](#)

30/9

- Un bel article :

[Tribune du bureau national de l'APSES dans la revue Mouvements : « De l'idéologie au\(x\) programme\(s\) ? Le cas d'école des Sciences Économiques et Sociales \(SES\) »](#)

27/09

## Billet d'humeur

Le 16 septembre 2021, rendez-vous avec notre IPR pour un « accompagnement » sur le PLE, Plan local d'évaluation. Ah ! quel bonheur de se retrouver après quasiment 2 années sans nouvelles ou presque, pendant lesquelles on se souhaitait du « prenez soin de vous ».

Injonction ministérielle oblige, il fallait quoiqu'il en coûte se réunir avant les congés d'automne afin, avons-nous entendu, que chaque prof de SES puisse « s'emparer » de cette « opportunité » de la mise en place du contrôle continu et contribuer aux directives d'évaluation locales.

Peu importe que cette réforme achève de casser le caractère national du bac et nous plonge dans l'évaluation permanente des élèves *dont le nombre par prof devient hallucinant (200, 300 élèves par prof, il est loin le temps où nous raisonnions en termes de nombre d'élèves par « classe » puisqu'elle n'existe plus)*. Bref... passons sur l'hésitation portant sur le calendrier du bac (notre IPR annonçant une épreuve « finale » en terminale en juin... nous y avons – presque – cru comme une dernière lueur d'espoir, mais en fait non). Passons sur le rappel à la loi indiquant que notre « liberté pédagogique s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre et sous le contrôle de l'inspection », car cela nous le savions déjà. Passons sur l'objectif affiché du PLE de se protéger des familles car naïvement nous imaginions que l'école pouvait penser les interactions avec les familles autrement que par leur juridicisation. Passons sur l'absence de discussion de fond : quelle légitimité de cette réforme ? Quels objectifs réels ? Quels effets sur les TZR et les collègues sur plusieurs établissements ? Quelle place à l'absence de note ? Quels effets sur nos pratiques ?...

Passons... Mais sachons bien qu'à chaque fois que nous nous réunissons sans appliquer à notre discipline et à nos pratiques collectives une réflexion consciente sur ce qui se construit, nous passons à côté des SES : cette réforme ne résoudra rien des inégalités entre élèves, ne valorisera pas le droit à l'erreur dans les apprentissages, réduira les évaluations alternatives (quel statut accorder aux revues de presse, aux articles, aux enquêtes...?).

Prendre soin de nous, c'est (comme le communiqué de l'APSES le rappelle) « ne rien se laisser imposer, préserver notre liberté pédagogique, et demander le rétablissement d'épreuves nationales en fin d'année de Terminale ». Encore un effort, on en était bien loin.

***Humeur de Prof de SES encore masqué-e***

## **Classes préparatoires HEC : autant en emporte la réforme**

### ***Premières impressions en cours d'ESH de classe préparatoire ECG1***

La réforme du lycée ayant atteint la classe de terminale l'an passé, c'est au tour de la première année de CPGE d'être touchée à la rentrée 2021. Le recrutement se focalise sur les meilleurs élèves demandeurs possibles (compte-tenu de l'attractivité de chaque classe préparatoire), avec toujours l'exigence de suivre un cours de mathématiques en terminale (sauf exception). Dès lors, des étudiants peuvent tout à fait ne pas avoir fait de SES et être sélectionnés, mais ceci est à coupler au fait que beaucoup d'élèves prennent les SES en première et/ou terminale. C'est-à-dire que la réforme ouvre l'accès aux prepas CPGE HEC ECG à des élèves ayant fait les options mathématiques/physique en terminale (mais pas de manière massive en pratique).

### **Un rééquilibrage étudiants/étudiantes ?**

Autre évolution (à vérifier sur la longueur), davantage d'étudiants masculins que précédemment pour le cours d'ESH (Economie, Sociologie et Histoire du monde contemporain). On pourrait parler de « rééquilibrage » mais cela risque de freiner la progression féminine (sans compter les écarts de salaires...). Une partie de la question se joue dans les choix entre candidats effectués par les écoles de commerce. Le risque étant qu'étant donné le différentiel de carrière féminine/masculine, elles privilégient les hommes (biais de genre ?). Rien de nouveau.

### **Frais d'inscription des Business Schools : où s'arrêtera la hausse ?**

Sinon, reste la montée (déjà engagée depuis plusieurs années) des frais d'inscription dans les écoles de commerce-management (*business schools*) françaises, susceptible également de freiner l'ascension sociale des moins aisés (sélection par l'argent), à moins que les dispositifs de bourses publiques et privées, que l'exonération des frais d'inscription, que l'apprentissage ou les prêts étudiants aidés, ne permettent de compenser la difficulté supplémentaire...

### **Programme remixé**

Dernier élément, le « nouveau programme » de première année en ESH remixe les éléments du programme précédent en introduisant le développement soutenable, mais en allongeant la microéconomie (équilibre du producteur/du consommateur, équilibre du marché en concurrence parfaite, et défaillances). Rapidement, une première partie plus « science économique » et une seconde plus « histoire économique ». Avec toujours de la sociologie et de la démographie. Les informations concernant l'évolution envisagée des épreuves insistent là encore sur la formalisation économique. Par ailleurs, les sujets de sociologie ont été quasiment exclus depuis une décennie à l'écrit (mais la sociologie peut venir appuyer une dissertation d'économie)

**Caroline Delavrière**